



Candidature artistes

Vous souhaitez proposer votre candidature pour déposer des œuvres à l'Artothèque de Persan.

Pour cela, vous devez nous transmettre un dossier comprenant :

- Un CV
- Votre démarche artistique
- Un dossier artistique comprenant pour chaque œuvre : visuel en HD (300 dpi), titre, année de réalisation, technique employée, dimensions, valeur.

Vous pouvez nous adresser votre dossier par mail :
mediatheque-artotheque@ville-persan.fr

Ou par voie postale :
Virginie Roy et Sylvie Bodin
Médiathèque Boris Vian
88 avenue Gaston Vermeire
BP 10016
95340 Persan

Sélection

Les œuvres proposées seront uniquement en 2D, munies de systèmes d'accrochage, et ne doivent pas dépasser 1m20.

Chaque dossier sera examiné par la commission de sélection semestrielle.

Engagements

L'artiste s'engage à prêter gracieusement à l'artothèque entre 2 et 6 œuvres, pour une durée de 3 ans.

L'artothèque s'engage à promouvoir les œuvres et les artistes, via l'exposition permanente dans l'espace de la médiathèque, les catalogues en ligne et papier, et les événements, expositions et ateliers organisés régulièrement, ainsi que la newsletter mensuelle.

Il n'y a ni frais d'étude, de dossier, ou d'adhésion. L'artothèque ne prend aucune commission en cas d'achat.